



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

Déclaration de l'IUP

M. Martin Chungong
Secrétaire général

**Forum politique de haut niveau
pour le développement durable
Nations Unies
New York, le 20 juillet 2016**

M. le Président,

Le Programme 2030 reconnaît le rôle central que les parlements peuvent jouer en vue de faire progresser les ODD en adoptant la législation d'habilitation, notamment le projet de loi de finances. Il remarque également que les parlements sont particulièrement bien placés pour demander des comptes aux gouvernements concernant la mise en œuvre effective des nouveaux ODD.

Donc, en pratique, comment passons-nous de la parole à l'acte ?

L'IUP estime que la gouvernance, telle qu'illustrée dans l'Objectif 16, est un des moteurs du changement. L'état de droit, la justice, des institutions efficaces, responsables et inclusives, ainsi que d'autres éléments de l'Objectif 16, décrivent l'environnement propice qui permettra d'impliquer les peuples dans ce programme ambitieux. La gouvernance doit permettre à tout le monde de s'exprimer, sans aucune discrimination ou exclusion, lorsqu'il s'agit de décisions qui touchent l'ensemble de la population. Il faut donc revenir à un esprit politique fondé sur la recherche du bien commun plutôt que des intérêts particuliers. Les ODD vont avoir une influence très importante dans les plans de travail de l'IUP des années à venir. Nous avons d'ores et déjà décidé d'agir pour intégrer les ODD dans tout ce que nous faisons. Dans le même temps, nous développons des outils et des activités pour aider les parlements à institutionnaliser les objectifs afin qu'ils servent de contexte général à toute la législation et aux activités de contrôle ces 15 prochaines années - une période suffisamment longue pour que deux nouvelles générations de parlementaires entrent en fonction.

Nos actions comprendront une assistance directe aux parlements, que nous offrirons conjointement avec le PNUD et d'autres partenaires, de même que des conseils en matière de politique afin d'aider les parlements à choisir la bonne approche pour aborder chaque point précis de développement durable – que ce soit la santé, l'égalité des sexes, les changements climatiques ou toute autre question dont notre organisation s'occupe. Plusieurs séminaires parlementaires ont déjà été organisés et d'autres sont prévus.

Concrètement, nous menons à bien les actions suivantes :

Premièrement, l'IUP a demandé à tous les parlements d'adopter une motion ou une résolution pour dresser un bilan des objectifs et exposer les étapes nécessaires à leur mise en œuvre. La première étape consiste à réclamer des gouvernements un plan national pour les ODD afin d'identifier des objectifs spécifiques à chaque pays ainsi que les politiques requises pour leur mise en œuvre. La deuxième étape implique de

demander un rapport d'avancement annuel aux parlements sur la mise en œuvre de ce plan national. A ce jour, des motions parlementaires pour les ODD ont été adoptées par Trinidad et Tobago, et le Mali.

Deuxièmement, l'UIP développe des **outils** pour permettre aux parlements d'évaluer leur niveau d'aptitude à contribuer à la mise en œuvre des ODD dans leur contexte national. Ces outils ont été conçus pour aider les parlements à identifier tous les moyens et processus disponibles, de même que les lacunes institutionnelles qu'il faut combler. Un questionnaire est inclus pour fournir des données telles que le nombre de parlements qui reçoivent régulièrement des rapports d'avancement sur les ODD de la part des gouvernements.

Troisièmement, l'UIP demande aux parlements des pays qui prennent part volontairement à un **examen national** de rendre compte de leur participation dans ce processus avant, pendant et après. Comme vous le savez, les examens nationaux, qui ont débuté cette année, devraient être des processus ouverts et non seulement des exercices théoriques. Parmi les 22 pays qui se sont portés volontaires cette année, nous avons eu des retours des parlements de la France, la Finlande, l'Allemagne et la Suisse. Ce faible taux de réponse peut être imputable à la nouveauté de l'exercice, mais il indique plus probablement un désengagement général des parlements de ce processus clé d'examen national. Nous allons essayer d'y remédier.

Quatrièmement, au niveau plus institutionnel, la **Commission des Affaires des Nations Unies de l'UIP** consacrera une séance de sa session de printemps pour examiner comment les parlements vont prendre en compte les ODD durant les 15 prochaines années. Cette séance servira de lien entre les parlements et l'examen global du Forum politique de haut niveau. Elle offrira l'occasion aux parlements de partager leurs meilleures pratiques en matière de mise en œuvre des ODD et de faire le bilan des progrès et des difficultés dans leurs propres pays tout comme au niveau mondial. Naturellement, chaque année, une partie de la session de la Commission des Affaires de Nations Unies sera consacrée au thème principal du Forum politique de haut niveau.

Enfin, l'UIP va continuer d'**encourager les parlementaires à participer à chaque session du Forum politique de haut niveau** en tant que délégation nationale. L'Assemblée générale a fait sienne cette idée dans sa résolution de 2014 sur l'interaction entre l'ONU, les parlements et l'UIP. Encourager les parlementaires à participer au Forum politique de haut niveau va permettre d'améliorer la connaissance des ODD et des processus concernés dans les parlements.

Afin de recueillir les enseignements de ses Membres, l'UIP va organiser une **réunion parlementaire** lors de chaque session annuelle du Forum politique de haut niveau. Trente parlementaires venant de 16 pays ont participé au premier événement de ce genre cette semaine. Entre autres, les parlementaires ont noté le besoin d'un consensus interpartis sur les initiatives politiques clés en matière d'ODD, le besoin d'inciter les parlements à mieux représenter les gens les plus vulnérables dans nos sociétés, et le besoin de mettre en place de nouvelles structures afin de remplacer les vases clos existants.

En résumé, M. le Président, toutes ces actions ont pour but de promouvoir les deux choses les plus importantes pour réaliser ce programme : la volonté politique et le leadership.

Je vous remercie.